

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT de l'AUDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Afférents au Conseil  
Communautaire : 82**

**RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS**

**En exercice : 82**

**Date de convocation : 01/02/2024**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° DE\_2024\_\_2**

**Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR  
DELEGATION**

L'an deux mille vingt quatre, le sept février à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Serge BRUNEL a été nommé(e) secrétaire de séance.

**Etaient présents : (60)**

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Bernard SUTRA (AURIAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIERES), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-

CORBIERES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAVERE (LEZIGNAN-CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Colette BOURNET (MASSAC), Claude BOUTET (MONTBRUN DES CORBIERES), Jessica BOSCH (MONTJOI), Yves FABRE (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

**Etaient absents les représentants des Communes de : (10)**

Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Daniel LANGLOIS (PALAIRAC), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITES), Hervé BARO (TERMES), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

**Procurations : (12)**

Philippe LACOMBE (BOUISSE) à Yvon LACOMBE, Alain MAILHAC (BOUTENAC) à André HERNANDEZ, Frédéric BERROCAL (FABREZAN) à Isabelle GEA-PERIS, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES) à Michel MASUYER, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES) à René ORTEGA, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Christelle HERMAND (MOUTHOMET) à Raymond SPOLI, Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE) à Paul BERTHIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 39/2020, du 15 juillet 2020, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 55/2020, du 15 juillet 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 1 à 21) ;

VU la délibération n° 136/2020, du 14 octobre 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 22) ;

VU la délibération n° 90/2021, du 23 juin 2021, portant modification de la délégation d'attribution n°1 du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n°123/21, du 15 septembre 2021, portant modification du champ de la 17ème délégation de compétences au Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;

**Considérant** la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2023_102	Convention de conseil et d'accompagnement juridiques avec CGCB Avocats et Associés quant à la procédure visant à faire cesser l'occupation irrégulière de l'AGV La Coutibo	13/12/2023	13/12/2023
DEC_2023_103	Convention résidences de territoire avec l'association Arts Vivants 11	13/12/2023	13/12/2023
DEC_2024_001	Signature de la convention d'utilisation des déchetteries du Grand Narbonne avec le Covaldem 11 pour les habitants des communes de Boutenac, Canet, Cruscades, Luc sur Orbieu, Ornaisons et Saint André de Roquelongue pour 2024 dont le coût s'établit à 35 €/TTC/hab pour 7 227 habitants, soit 252 945,00 € TTC/annuel	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_002	Avenant 4 à la convention de collecte des ordures ménagères sur le hameau de Villemagne avec le Covaldem 11 pour 2024 dont le coût s'établit à 113,13 €/TTC/hab pour 20 habitants, soit 2 262,60 € TTC/annuel.	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_003	Signature du devis pour la collecte des encombrants au porte à porte sur la zone 3 par l'ESAT Les 3 Terroirs pour 2024 moyennant un coût de service annuel de 5 860,80 €	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_004	Signature du devis pour la collecte des encombrants au porte à porte sur la zone 2 par MP2 Environnement pour 2024 moyennant un coût de service de 81€ par heure et par équipement plus 1,35€/km pour les frais de déplacement, plus 9,90€ de frais de repas par personne	08/01/2024	08/01/2024

DEC_2024_005	Signature du devis pour la collecte des encombrants au porte à porte sur la zone 1 par Le Parchemin pour 2024 moyennant un coût de service de 81€ par heure et par équipage plus 1,35€/km pour les frais de déplacement, plus 9,90€ de frais de repas par personne	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_006	Signature d'un avenant n°3 de prolongation du délai d'exécution des prestations portant ainsi la date de fin de la mission au 31 décembre 2024 avec le bureau d'études CITADIA CONSEIL pour le lot 01 – Révision du SCOT	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_007	Signature d'un avenant n°3 de prolongation du délai d'exécution des prestations portant ainsi la date de fin de la mission au 31 décembre 2024 avec le bureau d'études EVEN CONSEIL pour le lot 02 – Réalisation du PCAET	08/01/2024	08/01/2024
DEC_2024_009	Convention de mise à disposition de locaux communaux au bénéfice de la CCRLCM pour le conservatoire de musique intercommunal moyennant 1 200 euros mensuels, pour la période du 1er septembre 2023 au 31 juillet 2024	19/01/2024	19/01/2024
DEC_2024_010	Autorisation spéciale 1 - Virement de crédits 2023 d'un montant de 205 000 € du chapitre 014 sur le chapitre 011	19/01/2024	19/01/2024
DEC_2024_011	Demande de subvention au Conseil Départementale de l'Aude dans le cadre de la manifestation "Scènes d'enfance 2024" d'un montant de 9500€ pour l'organisation de 5 spectacles	22/01/2024	22/01/2024
DEC_2024_012	Renouvellement adhésion 2024 - Réseau Pyramid pour un coût annuel de 550€	22/01/2024	22/01/2024
DEC_2024_013	Convention de mise à disposition de locaux à titre onéreux entre la CCRLCM et le Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes moyennant un coût annuel de 1 600€	22/01/2024	22/01/2024
DEC_2024_014	Signature d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire pour l'exécution d'un service de transport à la demande sur le territoire de la CCRLCM pour une durée de 1 an à compter du 01/01/2024 renouvelable 2 fois 12 mois au prix de 4,56€ HT/Km soit 5,016€ TTC/Km pour les lots : n°01 : Secteur 1 ligne 1290 , n°02 : Secteur 1 ligne 1290, n° 03 : Secteur 1 ligne 1290, n°04 : Secteur 2 ligne 1270, n°05 : Secteur 2 ligne 1270, n°06 : Secteur 2 ligne 1270, n°07 : Secteur 3 ligne 1320 et n°08 : Secteur 4 ligne 1340 avec l'entreprise SARL	29/01/2024	29/01/2024

	ETABLISSEMENTS CAPDEVILLE – 54 Impasse Soula 11200 LEZIGNAN-CORBIERES		
DEC_2024_015	Modification demande de subvention 2024 - DETR - Rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage	29/01/2024	29/01/2024
DEC_2024_016	Choix du lieu de séance pour le conseil communautaire du 07/02/2024 / ECC de Ferrals 11200	29/01/2024	29/01/2024

**Entendu** le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

*Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,*

**PRENDRE ACTE** du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020, n°90/2021 du 23 juin 2021 et 123/2021 du 15 septembre 2021.

- **INFORMER** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

**Secrétaire de séance,**



**Serge BRUNEL,**

**Le Président,**



**André HERNANDEZ**